



SECOURS SIMPLE D'UNE PERSONNE SUSPENDUE

OBJECTIF

Acquérir les connaissances techniques relatives à l'utilisation du matériel spécifique, pour la gestion d'un secours en toute sécurité d'une personne suspendue consciente ou inconsciente.

CONTEXTE

Les travaux en Hauteur sont susceptibles d'exposer les travailleurs à des risques particulièrement élevés pour leur santé et leur sécurité. Dans ce contexte, l'article R4323-61 du Code du Travail précise: «lorsqu'il est fait usage d'EPI, un travailleur ne doit jamais rester seul afin de pouvoir être secouru dans un temps compatible avec la préservation de sa santé».

PUBLIC

Personnel utilisant un harnais, même ponctuellement pour accéder et/ou effectuer un travail en hauteur.

CONTENU

Module théorique

Réglementation du travail en hauteur, rappel sur les équipements de protection individuelle, notions clés (tirant d'air, facteur de chute, résistance du matériel, syndrome de suspension), Caractéristiques des matériels de sauvetage, plan de prévention travaux en hauteur

Module pratique

Elaboration d'un mode opératoire d'évacuation, installation d'un évacuateur, Secours simple d'une personne consciente et d'une victime inconsciente, gestion de crise, mise en place d'atelier en autonomie : vérifier l'adaptation du comportement et du choix de matériel au vue de la situation.

METHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques

EVALUATION

Examen de fin de stage pratique et théorique avec validation des acquis
Attestation de présence et de réussite (valide 3 ans)

PRÉREQUIS

+ de 18 ans ; connaissance de la langue française nécessaire
être apte médicalement
avoir suivi une formation initiale ou recyclage au port du harnais.

NOTA

- 6 stagiaires par session
- Recyclage préconisé tous les 3 ans